## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAGORCE

SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025 à 20h30

Présents :

M. Bernard CHEVILLIAT, Mmes Marie-Laure GONTRAND et Marianne PAILLERON, MM. Hervé

OZIL et Patrick ASTIER.

Mmes Laurence HOTTE, Michelle FROMONT et Hélène BERTRAND, MM. Denis ROUME,

Nordine BOUZRAA et David ALBRAND.

Absents:

Mme Sylvie CANTA donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.

Mme Sidonie JABBOUR donne procuration à M. Nordine BOUZRAA.

M. Gwenaël CHAZOT donne procuration à Mme Laurence HOTTE.

M. Cyrille PONSOT donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

## DE 2025 104 : DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE 3 COMMUNE

## Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM	
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	226 878.00 €	-34 460.00 €	34 460.00 €	226 878.00 €	
21 Immobilisations corporelles	226 878.00 €	-7 760.00 €	34 460.00 €	253 578.00 €	
2111/21 22	16 000.00 €	0.00 €	260.00 €	16 260.00 €	
21312121 52	0.00 €	0.00 €	34 200.00 €	34 200.00 €	
2158/21 45	16 576.00 €	-7 500.00 €	0.00 €	9 076.00 €	
2188/21 23	22 523.00 €	-260.00 €	0.00 €	22 263.00 €	
23 Immobilisations en cours	191 200.00 €	-26 700.00 €	0.00 €	164 500.00 €	
2313/23 35	150 000.00 €	-14 700.00 €	0.00 €	135 300.00 €	
2313/23 46	20 000.00 €	-12 000.00 €	0.00 €	8 000.00 €	

## Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	685 321.27 €	-34 460.00 €	34 460.00 €	685 321.27 €
Total général des recettes d'investissement (1)	685 321.27 €	0.00 €	0.00 €	685 321.27 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	1 459 530.23 €	0.00 €	0.00 €	1 459 530.23 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	1 459 530.23 €	0.00 €	0.00 €	1 459 530.23 €

<sup>(1)</sup> Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID: 007-210701264-20251006-DE\_2025\_104-DE

M. Bernard CHEVILLIAT, Maire de LAGORCE